



SEJOUR PEDAGOGIQUE DANS LE CADRE DES WORLD SKILLS

Cahier des charges

Personne publique contractante responsable adjudicatrice du marché :

Lycée Jean Jaurès
Avenue Jean Jaurès
12400 SAINT AFFRIQUE

Représenté par Monsieur Thierry FAROUT, proviseur de l'établissement.

Objet du marché :

Marché à procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics
Séjour de 5 jours, trajets compris, à Super-Besse (63) et Lyon - découverte du monde de l'entreprise et du concours des World skills.

Condition impérative à l'exécution du marché :

*L'exécution de ce marché est soumise à la condition que le prix du voyage n'excède pas le montant validé par le conseil d'administration de l'établissement de 17 425 €.
Dans le cas contraire, le marché sera annulé.*

Date du voyage : du 9 au 13 septembre 2024

Nombre de participants : 47 élèves + 3 accompagnateurs

Lieu : Super-Besse et Lyon

Prestations :

*** Transport :**

= en bus avec ceintures de sécurité, du lycée Jean Jaurès de Saint-Affrique, aux destinations demandées (Super-Besse via Le Truel et Aurillac ; puis Lyon via Clermont-Ferrand), frais de péage, de stationnement et de carburant compris (frais relatifs au séjour du chauffeur inclus).
= aller le lundi 9 septembre départ du lycée le matin à 8 h et retour le vendredi soir jusqu'au lycée.

*** Hébergement :**

= pension complète en **auberge de jeunesse, gîte, centre de vacances ou établissement hôtelier spécialisé dans l'accueil de groupes**
= tous les repas (petits-déjeuners, paniers-repas déjeuners, repas du soir) compris à partir du lundi 9 au soir jusqu'au vendredi midi inclus
= du 9 septembre au soir au 11 septembre midi (panier repas inclus) : hébergement à Super-Besse
= du 11 septembre au soir (après le dîner) au 13 septembre midi (panier repas inclus) : hébergement à Lyon

*** Prestations du mercredi 11 septembre au soir (incluses dans le prix du voyage) :**

= repas dîner au restaurant à Lyon
= soirée spectacle, cabaret ou théâtre

*** Déroulement du séjour / étapes du circuit en autocar :**

Toutes les visites sont organisées et encadrées par les enseignants, pas de réservation à prévoir.

= lundi 9 septembre : départ du lycée à Saint-Affrique à 8h – arrêt à la centrale hydraulique EDF à Le Truel (Aveyron) pour la matinée – arrêt pique-nique au Truel – trajet jusqu’à Aurillac arrêt à l’entreprise AUTEC pour l’après-midi – départ vers Super-Besse pour arrivée à l’hébergement pour le repas du soir.

= mardi 10 septembre : journée à Super-Besse organisée par les professeurs, le midi pique-nique avec les paniers repas fournis

= mercredi 11 septembre : départ avec panier-repas le matin – arrêt entreprise MICHELIN à Clermont-Ferrand pour la matinée – pique-nique puis départ pour Lyon – dépôt à Lyon pour visite libre de la ville puis soirée

= mercredi 11 septembre après la soirée : transport du groupe à l’hébergement pour la nuit

= jeudi 12 septembre : transport du groupe à EUREXPO pour la journée au World skills avec paniers-repas – retour à l’hébergement en fin d’après-midi

= vendredi 13 septembre : transport du groupe à EUREXPO pour la journée au World skills avec paniers-repas – retour à Saint-Affrique dans l’après-midi

Assurance

= Assurance annulation individuelle comprise

= Assurance annulation multirisque groupe comprise

Sécurité et réglementation - Documents à fournir impérativement :

= Les organismes doivent fournir : une licence pour les agences de voyage, une habilitation pour les transporteurs, un agrément pour les lieux d’hébergement des élèves

= Copie du dernier rapport de visite des bâtiments où les élèves seront hébergés

= Copie du dernier contrôle technique pour les véhicules qui transporteront les élèves

Formalités et modalités

= Date d’envoi de la publicité : le 8 avril 2024

= Date limite de réception des candidatures : le 22 avril 2024

Modalités de remise des offres

= Sur la plateforme sur laquelle est publié cet appel d’offres

= Les candidats seront informés s’ils sont retenus ou non le 24 avril 2024 par attribution du marché sur la plateforme sur laquelle est publié cet appel d’offres.

= Les offres doivent impérativement être conformes au cahier des charges, et présenter toutes les prestations demandées

= Les offres sont présentées en Euros (prix TTC)

Examen des offres

= Les offres non conformes au descriptif du marché (cahier des charges ci-dessus) seront éliminées

= Critères de jugement des offres :

Prix : 50 %

Qualité : 50 %

L’offre la mieux classée sera retenue

= Si toutes les propositions sont supérieures au prix envisagé par l’établissement (validé par le conseil d’administration), celui-ci se réserve le droit de renoncer au projet.

Paiement

= 1er acompte 30% à la signature de la convention, sur présentation de facture.

= 2ème acompte 40 % en juillet 2024, sur présentation de facture

= Solde après service fait, ou au plus tôt 15 jours maximum avant le départ, sur présentation de facture

Le Chef d’établissement pourra signer votre contrat avec conditions particulières, mais celui-ci ne pourra en aucun cas être plus restrictif que le présent cahier des charges.